



STOC ROZO Réserve Naturelle des Marais de Bruges

Responsable : L. Couzi

1. Situation géographique

La Réserve Naturelle des Marais de Bruges se situe au nord de Bordeaux, à 7 km à vol d'oiseau du centre ville. La superficie du site est de 265 hectares.

2. Structure de l'espace

La majorité de l'espace est occupé par un ensemble bocager à mailles lâches. La plupart des prairies y sont pâturées. On trouve aussi quelques boisements (aulnes et saules) et quelques parcelles de mégaphorbiaie. Une seule héberge une roselière. Un réseau conséquent de fossé parcourt toute la réserve.

3. Statut foncier et gestion

La plupart des terrains sont des propriétés privées ou communales, comme c'est le cas, pour la parcelle où porte notre projet.

4. Statut de protection

Il s'agit d'une Réserve Naturelle, dont le gestionnaire est une association, la Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO).

Types de protections	Code	Surface totale de la zone concernée	Surface de la zone comprise dans la réserve
Réserve Naturelle Nationale		265 ha	265 ha
ZNIEFF type 1	3509.0001	410 ha	265 ha
ZNIEFF type 2	3509	4100 ha	265 ha
ZICO	N° AN 19	6100 ha	265 ha
ZPS	SFF0215800	276 ha	265 ha
NATURA 2000		270 ha	265 ha
ZPENS		265 ha	265 ha
Zone NDd du POS		278 ha	265 ha
Espaces boisés du POS			Tous les boisements

5. Espèces visées par le programme STOC ROZO proposé :

Cortège habituel des espèces palludicoles.

6. Protocole

Le protocole retenu est celui du STOC ROZO révisé selon Romain Juillard 2001.

Le nombre opérant de bagueurs sera de 1. Le nombre de filets sera de 10. pour une superficie de 1 hectare.

Les opérations de marquage commenceront au printemps 2004 et seront reproduites autant que faire se peut, le plus longtemps possible (souhait du gestionnaire). En 2005 un bilan sera dressé pour cette station et un nouvel engagement arrêté.

Outre les trois sessions de capture protocolaires, le gestionnaire souhaite que deux dates soient ajoutées, l'une fin avril et l'autre début août.

La durée des sessions de capture sera de l'aube à 12h00 TU +2, les filets étant montés la veille.

La suite du protocole est identique, aux recommandations de R. Juillard.

7. Objectifs du Gestionnaire

« Dans les objectifs de gestion de la réserve Naturelle des Marais de Bruges nous voulons développer une petite roselière qui actuellement couvre une surface d'environ 1,5 ha pour la porter à la superficie totale de la parcelle sur laquelle elle se situe, c'est-à-dire 6,8 ha.

Pour identifier l'impact de la gestion, l'évolution de cet habitat ainsi que ses possibles dérives, un certain nombre de suivis seront mis en place :

niveaux d'eau, qualité de l'eau, état de la roselière et cartographie de son développement, avifaune, entomofaune. En ce qui concerne l'avifaune nous souhaitons mettre en place un suivi par baguage du peuplement. L'objectif de ce suivi est double :

- identifier l'impact de la gestion et de l'évolution de cette roselière sur des espèces à valeur patrimoniale,
- estimer la valeur patrimoniale de cet habitat en fonction de l'avifaune qu'il accueille.

Ce suivi doit pouvoir être réalisé sur un terme assez long (une dizaine d'années environ). Le protocole mis en place devra être le plus strict possible pour que la comparaison, l'analyse et l'interprétation des données soient les plus fiables et les plus pertinentes possible dans le temps ».



Contact pour le gestionnaire
Denis Cheyrou ou Yvan Letellier

RN Marais de Bruges

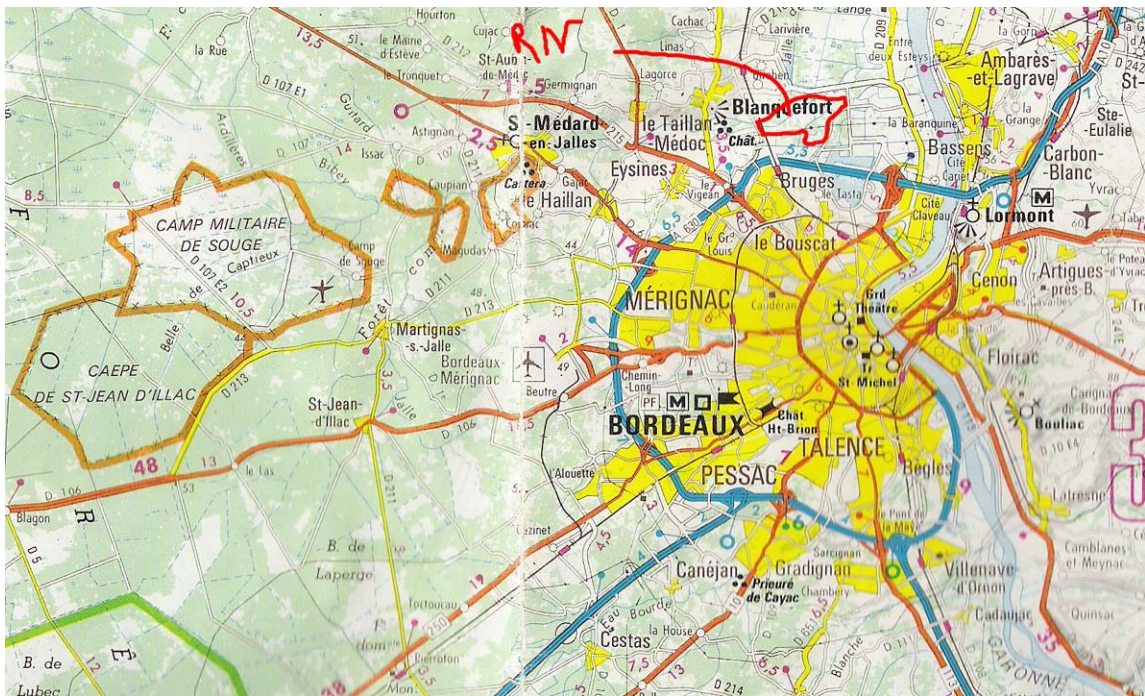
Le Baron

33520 BRUGES

05.56.57.09.89

rnbruges@wanadoo.fr

8. Localisation



Localisation de Réserve dans la région bordelaise, il est aussi possible de voir le camp de Souge (Station 112)